



Groupement de préfiguration du DOSSIER MEDICAL PERSONNEL

Paris, le 5 octobre 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le GIP DMP retient six consortiums à l'issue de l'appel d'offres lancé le 26 juillet.

1. Le résultat de l'appel d'offres DMP (dossier médical personnel)

Le Conseil d'administration du GIP DMP s'est réuni le 5 octobre 2005. Il a approuvé le choix de six consortiums sélectionnés pour mettre en œuvre les phases de préfiguration.

Il s'agit des consortiums suivants (par ordre alphabétique) :

- Cegedim - Thalès
- D3P (RSS - Microsoft - Medcost / Doctissimo)
- France Télécom – IBM - CAP GEMINI - SNR
- inVita – Accenture - La Poste – neuf cegetel - Intra Call Center- Jet Multimedia – Sun microsystems
- Santeos (Atos- Unimédecine – HP – Strateos – Cerner)
- Siemens- Bull - EDS

2. Les étapes à venir

- Une première réunion de travail sera organisée dans les jours qui viennent avec les consortiums sélectionnés.
- A la mi-octobre, le GIP DMP commencera le contrôle de validation des « démonstrateurs », et l'analyse des infrastructures techniques et des organisations proposées par les six consortiums sélectionnés. Ces opérations seront effectuées sur la base de 10 000 dossiers fictifs.
- A la fin octobre 2005, en fonction du résultat de ces contrôles, le GIP DMP établira la liste définitive des consortiums intervenant dans la deuxième phase de préfiguration. La liste définitive des sites d'expérimentation sur le terrain sera proposée par les consortiums après concertation avec le GIP.
- Cette phase de préfiguration est prévue pour se dérouler de début novembre 2005 au 31 mars 2006 sur la base de 5 000 dossiers médicaux réels de patients par consortiums sélectionnés.
- Une évaluation approfondie aura lieu à l'issue de cette phase d'expérimentation sur le terrain. Le suivi du déroulement de l'opération ainsi que cette évaluation permettront de rédiger au début du printemps 2006 le cahier des charges pour la phase de généralisation du DMP.
- Le lancement de la phase de généralisation devrait commencer à l'été 2006 pour atteindre en 2007 les objectifs prévus dans la loi du 13 août 2004.

Contact media du GIP DMP

Madame Dominique Hordé

tél. : 01 40 56 78 37/39

dominique.horde@sante.gouv.fr

www.d-m-p.org